

Mouvement intra-départemental 2025 des enseignants du 1^{er} degré de la Marne

Annexe 3 – Imprimé de demande de la bonification de 200 points au barème pour les situations de handicap de l'agent, du conjoint ou pour un enfant handicapé ou atteint d'une maladie grave.

Document à faire parvenir avant vendredi 17 janvier 2025 accompagné des pièces justificatives (*), SOUS PLI CONFIDENTIEL à la DSDEN de la Marne – Division des personnels – Cité administrative Tirlet – 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation familiale :

Affectation actuelle :

N° de téléphone (pour prise de contact)

Demande effectuée au titre de (rayez les mentions inutiles) :

l'agent	le conjoint	l'enfant
---------	-------------	----------

Reconnaissance handicap : Oui Non

Date de validité :

Date et signature :

(*) lettre explicitant votre demande en lien avec la situation de santé, attestation de reconnaissance du handicap obligatoire pour le conjoint, tous documents prouvant que la mutation améliorera les conditions de vie de la personne handicapée, certificats médicaux récents

Avis du médecin du travail :

Prioritaire

Non prioritaire

Défavorable ou demande incomplète qui ne permet pas au médecin de donner un avis

Observations éventuelles :

Date et signature